

## DECISION DU MAIRE

N° 3/2021

### ***Demande de subvention pour l'achat d'un véhicule électrique***

Le maire de Mont-Saxonnex,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-22 qui donne la possibilité au conseil municipal de déléguer au maire, pour la durée du mandat, tout ou partie de ses fonctions, et en particulier l'alinéa 3,*

*En vertu de la délibération du conseil municipal du 24/06/2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant maximum de 90.000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

*Vu la loi n°2015-992 du 17/08/2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,*

*Considérant que la commune, soucieuse de son environnement, souhaite engager une démarche volontaire pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre,*

*Considérant qu'un véhicule communal vétuste peut être remplacé par un véhicule électrique propre, de type « Kangoo Z.E. »,*

*Considérant que la dépense correspondant à cet achat sera prévue au budget principal 2021 de la commune,*

### **Décide :**

**Article 1 :** Un véhicule électrique propre, de type « Kangoo Z.E. » va être acheté auprès de la société « Renault Vallée de l'Arve » pour la somme de 16.964,93 € HT, soit 22.357,36 € TTC.

**Article 2 :** Une subvention est sollicitée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de cette acquisition.

**Article 3 :** Cet achat est ainsi financé par la Région et les fonds propres de la commune.

**Article 4 :** Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 et 2122-23 du code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors du prochain conseil municipal.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture

Le 27 JAN. 2021  
et publication ou  
notification  
du 27 JAN. 2021.  
Le Maire,



Mont-Saxonnex, le 27 janvier 2021,

Le maire,  
Frédéric CAUL-FUTY

